



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E65021

VALABLE JUSQU'AU 30/06/2024

ÉDITÉ LE 07/06/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/1966
Forme juridique : SARL
Capital : DEPUIS LE 01/10/2016
150 000

Raison sociale : ANDRE SARL

LA VILLE NEUVE
35630 ST SYMPHORIEN

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC RENNES

Téléphone : 02 99 45 47 49

Fax : 02 99 45 42 92

Siret : 312 033 137 00018

Portable :

Code NACE : 4332A

Site Internet : www.menuiserie-andre.com

Numéro caisse de congés payés : 0011676-1 02

E-mail : contact@menuiserie-andre.com

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 532084/0

Responsabilité légale :
ALLAIRE CHRISTIAN CHEF D'ÉQUIPE

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 532084/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2022

Effectif moyen : 40

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2301	Fourniture et pose de charpente traditionnelle, en bois lamellé collé et structure en bois (Technicité courante) Mention RGE	01/07/2020
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	18/06/2020

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE RENNES
PARC MONIER - IMMEUBLE CASSIOPEE
167 RUE DE LORIENT
35000 RENNES

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.